

*Hommages***LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES**

M. Jerry Pickard (Essex—Kent): Madame la Présidente, ma question s'adresse au ministre responsable de la Société canadienne des postes.

Dans le rapport annuel des activités de la Société canadienne des postes pour 1992-1993 reçu aujourd'hui, on ne mentionne pas certaines dépenses extraordinaires comme la location et l'exploitation d'une loge au SkyDome, la promotion et les dépenses rattachées à certains événements comme les courses automobiles, les spectacles aériens, les activités sportives et les bourses offertes à des troupes de théâtre ou de danse.

Le ministre peut-il nous dire si la Société canadienne des postes continue à dilapider ses ressources des activités qui n'ont rien à voir avec la livraison du courrier?

• (1500)

Le ministre peut-il demander que la Société canadienne des postes publie immédiatement ses projets de dépenses extraordinaires?

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Madame la Présidente, je suppose que selon le député, et peut-être aussi selon son parti, la Société canadienne des postes ne devrait jamais parrainer des troupes de danse et de théâtre. Ce n'est pas une position que nous partageons.

Le député sait peut-être, mais je n'en suis pas certain, que de 45 à 50 p. 100 des activités de la Société canadienne des postes sont entièrement de nature concurrentielles. Dans un tel contexte de marché concurrentiel, il faut faire de la publicité si l'on veut demeurer compétitif et attirer la clientèle.

La Société canadienne des postes fait de la publicité tout comme de nombreuses autres entreprises. Le député veut peut-être qu'on retourne à l'époque, de triste mémoire, où les contribuables subventionnaient les services postaux? En ce temps-là, la société n'était pas compétitive. Je regrette, mais je ne crois pas que nous suivrons son conseil à cet égard.

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

Mme le vice-président: Je désire attirer l'attention des députés sur la présence à la tribune des membres du comité russe du développement rural et social, de l'agriculture et de l'alimentation, dirigé par M. Alexeï Andreevitch Tchernychev.

Des voix: Bravo.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT**LA RÉPONSE DONNÉE PENDANT LA PÉRIODE DES QUESTIONS**

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Madame la Présidente, en réponse à des questions posées plus tôt au sujet de l'équipement de l'avion, j'ai peut-être involontairement mal informé la Chambre.

Le coût de l'appareil réservé aux personnalités est de 2,5 millions de dollars et non pas 500 000 \$ comme l'a dit le député d'Edmonton-Sud-Est. J'ai également omis de dire à la Chambre que la nouvelle flotte permettra d'économiser 6,5 millions de dollars par an en frais d'exploitation. Les économies réalisées à ce chapitre permettront donc de récupérer le coût de l'appareil en quatre mois.

Mme le vice-président: Je crois savoir que la Chambre est disposée à entendre un hommage à un ancien député.

* * *

LE DÉCÈS DE GORDON «CHUB» BARRETT

M. Gilbert Parent (Welland—St. Catharines—Thorold): Madame la Présidente, M. Gordon «Chub» Barrett, ancien député de la circonscription de Lincoln dans le sud de l'Ontario, est décédé il y a deux jours.

Chub, qui a siégé à la Chambre des communes de 1968 à 1972, s'est distingué comme député. Après avoir quitté ses fonctions au Parlement, il a accepté un poste au sein de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent. Comme le Saint-Laurent traverse le cœur de la péninsule du Niagara, M. Barrett a continué de jouer un rôle actif, à la fois dans l'Administration et au sein des communautés riveraines du Saint-Laurent.

Je rappelle que M. Barrett est né à Thorold, qui a déjà fait partie de la circonscription de Lincoln qu'il a représentée et qui se trouve maintenant dans ma circonscription de Welland—St. Catharines—Thorold. M. Barrett a